

Marseille, le 6 juillet 2017

Le directeur académique des services de  
l'éducation nationale des Bouches-du-Rhône

à

Monsieur le maire de la commune du Tholonet

**Objet :** Modification organisation du temps scolaire

Monsieur le Maire,

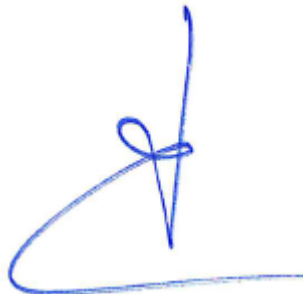
Vous m'avez fait parvenir une demande de modification de l'organisation du temps scolaire pour les écoles de votre commune.

C'est avec plaisir que je vous confirme qu'à compter de la rentrée scolaire 2017-2018 et pour trois années, j'arrête l'organisation que vous m'avez proposée sous réserve de validation du projet lors du Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN) qui aura lieu le 13 juillet 2017. Les horaires d'enseignement des écoles de votre commune seront alors :

Lundi	8h30	11h30	13h30	16h30
Mardi	8h30	11h30	13h30	16h30
Mercredi				
Jeudi	8h30	11h30	13h30	16h30
Vendredi	8h30	11h30	13h30	16h30

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'assurance de mes salutations distinguées.

Le directeur académique  
des services de l'éducation nationale



Dominique Beck

Référence  
YP - 2017 07 04  
Dossier suivi par  
Yoann Paulhan  
Téléphone  
06 22 30 07 24  
Mél.  
ce.rythmes-scolaires13  
@ac-aix-marseille.fr

28 boulevard  
Charles Nédelec  
13231 Marseille  
cedex 1